

LE DÉMOCRATE CHRÉTIEN



UNE NOUVELLE PRÉSIDENTENCE POUR 2014-2016 !

03 | Souvenirs de l'AG
du 20 mars

08 | Votations
du 18 mai

14 | Conseil municipal
de la Ville de Genève

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié  Qualité

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovini@bluewin.ch

LOCATELLI MAX SA
ÉLECTRICITÉ - CÂBLAGE INFORMATIQUE

SWISSCOM Partenaire

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG - Tél. 022 348 33 55

HOMMAGE

Le parti démocrate-chrétien de Veyrier a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marzio ESPOSITO

papa de Monsieur Stéphane Esposito, Président du Tribunal pénal et membre fidèle de l'association.

Editrice Responsable

Sophie Buchs,
secrétaire générale du Parti
Démocrate-Chrétien

Rédactrice en chef

Sophie Buchs

**Graphisme, maquette
et réalisation**

Loris Grillet, loriskumo.com

Impression

Imprimerie Genevoise
1800ex.

Contact

Le Démocrate Chrétien
9 rue Alcide-Jentzer
1205 Genève
T. 022 328 20 11
F. 022 328 88 66
info@pdc-ge.ch
pdc-ge.ch
facebook.com/genevepdc

Initiative sur le salaire minimum

**Un autogoal
pour les
travailleurs!**



**au SMIC
en Suisse**

www.smic-non.ch



DISCOURS DE SÉBASTIEN DESFAYES

Permettez-moi de vous dire le bonheur qui est le mien d'être aujourd'hui, avec mon équipe, le seul candidat à la Présidence du Parti démocrate-chrétien de Genève.

Je suis d'abord fier et heureux de me présenter à la succession de Béatrice Hirsch. Béatrice, tu as été la présidente du renouveau. Avec ton équipe et aussi avec l'aide de Dominique Föllmi, tu as été, une capitaine courageuse alors que la tempête faisait rage. Tu as su montrer le cap et t'y tenir. Nous t'avons tous suivi. Et nous avons gagné. Tu nous remets aujourd'hui un parti avec le vent en poupe. Béatrice, un seul mot : merci !

Je suis ensuite heureux d'avoir su fédérer autour de moi une équipe dynamique, motivée et forte, reflétant toute la diversité du PDC.

Enfin, je suis surtout heureux d'être devant vous, vous qui, dans les campagnes et dans les villes, vous battez pour faire triompher les idées et les valeurs de la Démocratie Chrétienne.

Mais ce sentiment de bonheur s'accompagne aussi d'une responsabilité, noble, mais lourde : J'ai la responsabilité de garder en toutes circonstances notre Parti uni. Le PDC, lors des dernières élections, a montré combien il était fort quand il était rassemblé. Nous voulons garder en toutes circonstances notre Parti uni, uni dans toute sa diversité, pour atteindre un but commun : faire gagner le PDC afin de permettre à Genève de développer une économie prospère pour que l'Etat puisse accomplir ses missions, notamment sociales. J'ai également la responsabilité de faire en sorte que chacun de nos adhérents se sente heureux, utile et entendu.

Enfin, j'ai la responsabilité de maintenir et même d'accroître la dynamique de succès que nous avons retrouvé.

Ainsi, il nous appartiendra de suivre la voie que nous a montrée Béatrice : la voie du renouveau. J'ai bien conscience, en sollicitant votre appui ce soir dans cette belle commune de Bardonnex, de la responsabilité qui m'incombe, et je ferai tout pour en être digne.

Alors, pourquoi mon engagement aujourd'hui à la tête du PDC ?

La réponse est à la fois simple et évidente. Nous avons une magnifique carte à jouer pour le bien de Genève : entre une gauche qui veut dépenser l'argent que l'Etat n'a pas et une droite extrême qui veut détruire de fragiles équilibres, il est nécessaire d'avoir un centre et un centre droit fort.

Le PDC doit rester ce parti responsable, humaniste, indépendant de tout lobby, défenseur intransigeant de toutes les familles et des classes moyennes. Notre action, que ce soit en matière de logement, d'emploi, d'enseignement, d'assurances-maladie ou de fiscalité, doit être, encore et toujours, dirigée en fonction des besoins des familles et de la classe moyenne.

J'aime ce beau parti et je crois que le PDC est aujourd'hui, plus que jamais, indispensable à notre canton.

Je suis né Démocrate-Chrétien... puisque je suis né d'une mère fribourgeoise et d'un père valaisan à la Clinique Sainte-Anne de Fribourg.

Mon éducation et mon environnement chrétiens ont façonné ma personnalité et mes valeurs. Comme vous tous, je crois et je croirai toujours en

nos valeurs celles du respect de la dignité humaine, de la solidarité, de la liberté et de la responsabilité individuelle ainsi que de la subsidiarité.

Dans ma vie privée ou professionnelle, je me suis toujours efforcé de respecter ces principes et de les défendre.

A 42 ans, après des années de militantisme, mais aussi deux ans à la Vice-Présidence du PDC Ville de Genève et au Comité directeur, je suis prêt aujourd'hui à promouvoir ces mêmes valeurs en tant que Président du Parti Démocrate-Chrétien genevois.

Mais la Présidence du Parti démocrate-chrétien n'est pas l'affaire d'une seule femme ou d'un seul homme.

Une Présidence, c'est une équipe.

J'ai décidé d'organiser la Présidence en trois dicastères, chacun dirigé par un vice-Président et un suppléant. Voici donc venu le temps pour moi de présenter celles et ceux qui composent cette équipe :

D'abord, **Alia Chaker Mangeat** qui sera en charge du dicastère du recrutement et des liens avec le monde associatif.

Certains disent qu'en politique, on n'a pas d'amis mais seulement des connaissances. C'est faux, comme nous le savons tous, et Alia en est la démonstration éclatante.

Je la connais depuis bientôt 25 ans. Elle est une des étoiles montantes du PDC. On peut dire qu'elle est la figure rêvée de la démocratie chrétienne : menant conjointement une vie familiale exemplaire et épanouie – elle est mariée et mère de trois enfants – et un parcours professionnel brillant, Alia parvient encore à avoir le temps de s'investir en politique.

Elle incarne aussi une tendance forte de la démocratie chrétienne : celle qui met en avant la justice sociale. C'est aussi une ouverture aux autres que révèle Alia, fille de la Tunisie de Bourguiba, élevée à Stockholm, Belgrade, Madrid, Fribourg, Berne et Genève. Elle est la preuve que notre Parti est un parti qui rassemble celles et ceux qui, quelles que soient leurs origines et leurs croyances, partagent ses valeurs !

Ensuite, le Vice-Président en charge des campagnes électorales et politiques sera **Philippe Fleury**.

On ne le présente plus. Philippe était déjà en charge des campagnes au Grand Conseil en 2001 puis en 2005. Il a aussi assuré la vice-présidence de notre parti.

C'est un homme qui a toujours mis les intérêts du PDC avant les siens. Il a accepté de prendre un poste de Vice-Président, nonobstant sa récente paternité, ce dont je lui suis reconnaissant.

C'est aussi un homme à poigne, un meneur d'hommes et un roc sur lequel pourra s'appuyer le Parti lors des campagnes qui s'annoncent.

Le troisième Vice-Président, en charge des commissions et de la stratégie politique, est **Antonio Perin**. Antonio était déjà membre de la précédente Présidence. Son dévouement pour le Parti nous sera très précieux. Il a été le Président du PDC Onex et le chef de la campagne victorieuse au GC et CE 2013.

Antonio foisonne d'idées. Il est donc la personne idéale pour s'occuper des commissions et mettre en valeur les nombreuses compétences de nos adhérents.

La Présidence compte également un nouveau trésorier qui succède à Philippe RoCHAT que je remercie infiniment pour son travail. Ce nouveau trésorier, **Stéphane Barthassat**, aura la lourde tâche d'assurer au parti un financement pérenne et de permettre ainsi à ce que les prochains comptes soient bénéficiaires.

Feront également partie de mon équipe :

Claude Blanc, qui sera le Conseiller de la Présidence et qui fera profiter celle-ci de son expérience : ancien président du Parti, ancien Président du Grand Conseil et député pendant 19 ans, il sera le Mazarin de la Présidence.

Fabienne Pitteloud, présidente de notre association de Genthod qu'elle a réussi à créer avec succès. Le PDC est grâce à ses efforts maintenant représenté au Conseil municipal et l'on parle déjà de Fabienne à l'exécutif en 2015.

Carmelo Lagana, ancien président des JDC Genève et Vice-Président des JDC Suisse, président du Groupe écologie du PDC qu'il a co-fondé et qui est aujourd'hui un des groupements les plus dynamiques du Parti.

N'oublions pas le régional de l'étape, **Daniel Fischer**, Président du PDC Bardonnex que vous connaissez tous. Il sera le chef de campagne des élections municipales 2015.

Enfin, il y a **Sophie Buchs**, notre secrétaire général, qui a un poste difficile et exposé. Etre Secrétaire général, c'est passer des nuits sans sommeil, se coucher tard et se réveiller tôt, faire le lien, quotidiennement, entre tous les adhérents et élus du Parti. Sophie est la personne la plus indispensable du PDC et je lui demande de se sacrifier encore quelque temps pour le bien du Parti.

A toutes et à tous, je leur dis un tout grand merci pour leur engagement.

Chacun de nous porte en lui une ambition. Celle de mon équipe est simple: gagner les élections municipales en 2015. Nous voulons renforcer notre implantation dans les campagnes, reconquérir le terrain perdu dans les grandes communes suburbaines et réélire Guillaume Barazzone en Ville de Genève.

Mais notre ambition n'est pas de gagner à tout prix pour le simple plaisir de la victoire.

Elle est de gagner dans le respect de notre ligne politique, de notre alliance et de nos valeurs.

Nous avons aujourd'hui une ligne politique claire, reconnaissable par toutes et tous. Elle doit le rester.

L'Entente nous a apporté des victoires non-négligeables: Guillaume Barazzone en Ville de Genève, Serge dal Busco et Luc Barthassat au Conseil d'Etat. Sachons garder cette dynamique de succès. C'est ainsi que partout, dans chaque commune, sans exception aucune, nous devons tout mettre en œuvre pour que l'Entente se présente unie lors des élections municipales.

La Présidence s'engage à déployer tous les efforts nécessaires pour que le PLR joue aussi le jeu de l'Entente.

La Présidence appuiera aussi logistiquement les associations locales.

En revanche, il est clair qu'aucune alliance électorale ne sera possible avec l'UDC et le MCG. Nous ne pouvons pas nous allier, surtout après le 9 février, à des partis qui savent ce qui a fait la prospérité de notre pays et dont les valeurs ne sont pas les nôtres.

Avant de conclure, permettez-moi de rappeler deux derniers points:

D'abord, quel PDC voulons-nous ?

Nous voulons un PDC uni et rassemblé ;

Nous voulons un PDC fidèle à ses valeurs ;

Nous voulons un PDC efficace et lisible ;

Nous voulons un PDC actif et créatif ;

Nous voulons un PDC combatif et rassembleur ;

Nous voulons un PDC défenseur intransigeant des familles et des classes moyennes.

Ensuite, quel Canton Genève souhaitons-nous ?

Nous souhaitons un Canton de Genève sûr, mais pas sécuritaire ;

Nous souhaitons un Canton de Genève avec des classes moyennes qui ne soient plus les vaches à traire des caisses-maladie ;

Nous souhaitons un Canton de Genève avec une école qui fonctionne, où les enseignants, ceux qui sont au front, soient valorisés ;

Nous souhaitons un Canton de Genève avec des finances saines et une fiscalité adaptée aux besoins des entreprises pour que celles-ci puissent créer des emplois ;

Nous souhaitons un Canton de Genève qui construise des logements pour les familles et les classes moyennes ;

Nous souhaitons un Canton de Genève avec des conditions-cadre favorables à l'économie pour que l'Etat puisse accomplir ses missions ;

Nous souhaitons enfin un Canton de Genève avec des communes où il fait bon vivre.

Il ne tient qu'à nous tous d'avoir le PDC que nous voulons.

Si nous avons ce PDC-là, nous aurons aussi le Canton que nous souhaitons.

Vive le PDC !

Vive Genève !

Sébastien Desfayes
Président du PDC-Genève

DISCOURS POUR BÉATRICE HIRSCH

Discours pour le départ de Béatrice Hirsch, Présidente du PDC

En tant qu'ancien Président du Conseil d'Etat, et coordinateur pour la prochaine Présidence, il m'appartient de t'adresser un hommage pour ta brillante présidence.

En avril 2012 tu as été élue avec ton équipe à une courte majorité, Présidente de notre parti pour un mandat de deux ans renouvelable. Cette responsabilité s'achève ce soir puisque tu n'as pas souhaité te présenter pour une 2^{ème} période, et cela pour des raisons familiales bien compréhensibles.

Tu es la deuxième femme seulement dans l'histoire du parti à avoir accédé à ce poste très exposé. La première présidente fut Françoise Eisenring de 1978 à 1980, donc il y a 34 ans de cela. C'était une belle personnalité comme toi ! Il te fallait du courage pour oser te présenter à la présidence face à une autre équipe, et mettre un terme à cette disette d'absence féminine.

En acceptant cette charge tu savais que tu devrais affronter les élections cantonales avec les risques que cela comporte. A cela s'est ajouté le remplacement, non prévu, de Pierre Maudet, qui s'est terminé par l'élection incroyable de Guillaume Barazzone au Conseil administratif de la Ville de Genève, après tant d'essais infructueux.

Avec ta courte majorité de ton élection à la Présidence, il t'a fallu en tout premier lieu approuver le Comité directeur, en tant que nouvelle Présidente et en tant que femme (34 ans après Françoise Eisenring). Tu devais prouver tes compétences et ton savoir-faire avec l'obligation absolue évidemment de faire non seulement aussi bien qu'un homme, mais mieux qu'un homme.

Pour assurer cette Présidence tu as décidé de diminuer ton taux d'activité professionnelle. C'était un sacrifice financier de ta part. C'était un sacrifice de disponibilité par rapport à des deux fils.

Pourquoi donc as-tu accepté cet engagement ?

- _ Parce que tu crois dans les valeurs du PDC ;
- _ Parce que tu as un idéal que tu veux promouvoir ;
- _ Parce que tu es généreuse de ton temps pour

les autres. Ce n'est pas un hasard si tu es infirmière auprès de personnes âgées dans un EMS à Carouge. J'appelle une telle fonction une vocation. En présidant depuis plusieurs années les deux EMS de la Ville de Genève, je vois tous les jours ce que représentent de tels engagements professionnels.

En septembre 2012 tu m'as demandé si j'accepterais une fonction de médiateur et d'appui auprès de ton équipe pour l'élection du Conseil d'Etat, liée évidemment à l'élection du Grand Conseil. Ta vision m'a convaincue, voire enthousiasmée. Et j'ai rejoint ton équipe, avec l'accord du Comité Directeur. Ainsi j'ai partagé le travail de la Présidence pendant plus d'une année, me concentrant sur l'élection du Conseil d'Etat et sur la stratégie à mener.

Je te connaissais comme députée, je te voyais aux fêtes du parti, mais tu étais très discrète. Au cours de ces mois de collaboration, passionnante, j'ai découvert ta personnalité, pour pouvoir affirmer aujourd'hui que tu es, que tu as été une grande Présidente. Tu as été impressionnante de courage, de détermination, de force de travail, tout en étant à l'écoute de tous ceux qui venaient te parler. Tu as gagné le respect et l'estime de l'ensemble des membres de notre parti.

Tu as été particulièrement habile et ferme dans les négociations difficiles que tu as menées avec le PLR, qui se divisait entre l'UDC et le PDC. C'était une vraie partie d'échec. Tu as su créer des liens de confiance avec Alain-Dominique Mauris, leur Président, qui n'avait pas la tâche facile avec ses deux ailes libérales et radicales. Tu as gardé la ligne définie avec notre Comité directeur. Tu as fait front contre les attaques très dures envers le PDC, particulièrement en janvier et février 2013, étant parti les premiers dans la campagne électorale.

Pendant tout ce temps, tu n'as jamais renoncé au dialogue. Quel est ton secret ? Je l'ai découvert. Chaque fois tu essayais de comprendre l'autre, entièrement à son écoute. Tu essayais de te mettre à sa place pour trouver les mots justes dans tes réponses, des mots qui ne blessent pas, qui

permettaient de sortir de l'impasse. Tu ne jugeais pas, Tu ne répondais pas aux méchantes critiques, mais tu écoutais, agissais. Et écoutais encore pour convaincre.

Dans ton discours d'introduction au 2^{ème} débat, organisé avec nos candidats au Conseil d'Etat le 13 janvier 2013, à Collonge-Bellerive, tu affirmais, je cite :

« Je vous le dis (c'était presque une parole d'évangile), le front haut (et tu ajoutais parfois "droit dans mes bottes"), cette Présidence soutenue par le Comité directeur, a tenu une ligne rigoureuse, sans jamais trahir ses valeurs, et en maximisant nos chances de gagner. Notre parti ne se laissera pas manipuler. Montrons à tous que nous sommes unis et fiers d'être PDC »

La brillante élection de Guillaume en Ville de Genève, puis le maintien de nos sièges au Grand Conseil (avec même une première depuis longtemps,

une petite augmentation du % des voix), et l'élection exceptionnelle de nos deux Conseillers d'Etat, illustrent parfaitement l'efficacité de cette politique menée par Béatrice, notre Présidente sortante, à laquelle j'associe son équipe présidentielle et tout particulièrement son soutien, notre soutien permanent, notre Secrétaire générale, Sophie Buchs. Gardons ce message que tu n'as cessé de rappeler : « restons unis et nous serons forts ».

De tout cœur, MERCI, Chère Béatrice. Mission brillamment accomplie. Et bonne route pour la poursuite de tes engagements au PDC, et tout particulièrement au Grand Conseil.

*Dominique Föllmi
Le 20 mars 2014*

Mesdames, Messieurs, chers amis... et surtout chère Béatrice !

Nous vivons une époque formidable. Notamment parce que l'information immédiate et les réseaux sociaux ont profondément modifié la règle du jeu, dans tous les domaines de la vie.

Et la politique en donne un exemple particulièrement éloquent ! La forme semble aujourd'hui l'emporter sur le fond. Peu importent les idées, puisque l'essentiel est d'être vu dans les médias... Etre lu, compris ou écouté ? Pourquoi faire ? 3 jours plus tard, tout est déjà oublié.

Alors forcément, en 2013, lorsque Béatrice Hirsch a présenté sa vision de l'avenir – que l'on pourrait résumer par la devise du Cadre noir de Saumur : « en avant, calme et droit » – le moins que l'on puisse dire, c'est que ce postulat n'a pas fait l'unanimité... Un vrai bonheur pour tous les docteurs ès stratégie. La conciliation ? Travailler ENSEMBLE au bien commun ? Se fixer une ligne claire et s'y tenir ? Mais vous n'y pensez pas, ma bonne dame, nous ne sommes pas chez les Bisounours !

Deux ans plus tard, le PDC est fièrement représenté par deux conseillers d'Etat et un conseiller administratif en Ville de Genève !

Cela n'a RIEN d'un heureux hasard. C'est le fruit du travail d'une équipe solide, avec à sa tête une capitaine hors du commun. Qui a gardé la tête haute, toujours, quels que soient les événements déstabilisants. Qui a persévéré dans sa ligne, toujours, quels que soient les critiques, ni les persiflages, ni les faux amis.

Il y a deux ans, en élisant la présidence, vous les délégués du parti, ne demandiez au fond qu'une chose : que le ou la présidente conduise ce part au succès. Ce succès, Mesdames et Messieurs, Béatrice Hirsch vous l'a amené.

Churchill disait que « un conciliateur, c'est quelqu'un qui nourrit un crocodile, en espérant qu'il sera le dernier à être mangé. » Et bien, outre son bilan exceptionnel, Béatrice Hirsch aura réussi à faire mentir Sir Winston : non seulement, c'est elle qui a bouffé le crocodile, mais elle s'est même fait des bottes avec sa peau. Des bottes dans lesquelles elle continue à se tenir droite ! Merci Béatrice.

*Alexandra Rys
Le 20 mars 2014*

NE CASSONS PAS UN MODÈLE QUI FONCTIONNE !



La liste des ingrédients qui ont fait le succès de la Suisse ne se résume pas en un si petit article. Toutefois, on peut affirmer avec certitude que parmi les ingrédients de cette recette figure la bonne santé de notre économie. Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie, le taux de chômage national se situait en février à 3,5%. Même si ce n'est jamais trop peu, la Suisse s'en sort très bien en comparaison avec ses voisins. Si l'économie suisse est florissante, c'est aussi parce que les entreprises suisses et étrangères qui sont installées dans notre pays s'y sentent bien. Mais le succès du « modèle suisse » c'est également l'acquis du partenariat social, notamment des conventions collectives de travail (CCT).

L'initiative « pour la protection de salaires équitables » vise à introduire dans notre pays un salaire mensuel minimum obligatoire de 22 francs de l'heure ; soit 4000 francs pour un travail hebdomadaire de 42 heures. En cas d'acceptation, ce salaire minimum serait généralisé à tous les employés, où qu'ils soient en Suisse et quelle que soit la profession exercée. Si l'idée de protéger les employés est louable, l'obligation de payer chaque employé un minimum de 4000 francs constitue une « fausse bonne idée ». Ce serait une erreur d'y succomber pour plusieurs raisons. Premièrement un salaire minimum à 4000 francs entacherait sévèrement la compétitivité et la flexibilité de l'économie suisse. Cette situation mènerait sans doute un certain nombre d'entreprises de grande taille à délocaliser leurs emplois peu qualifiés à l'étranger où les salaires sont moins élevés. Mais un salaire minimum entacherait surtout la paix du travail si âprement négociée et si durement acquise au fil des années. En imposant un salaire minimum, on casserait ainsi la logique des conventions collectives de travail qui sont justement

négoциées par branches pour tenir compte des spécificités de celles-ci. Cette initiative ne tient pas non plus compte des différences régionales de la Suisse. Ainsi, si le coût de la vie à Genève est plus élevé que dans le Jura, il est normal que les salaires soient proportionnels à ces différences. Dès lors, serait-il juste de payer un bûcheron jurassien au même salaire qu'un bûcheron genevois ? Finalement, il convient de relever que le salaire minimum tend à harmoniser les salaires vers le bas. Depuis l'instauration du SMIC en France, les salaires peu élevés ont tendance à stagner aux alentours du SMIC. C'est un effet pervers où le salaire minimum devient alors une référence salariale. Il faut éviter ce phénomène négatif qui mènerait à l'érosion de la classe moyenne.

Pour conclure, la voie raisonnable consiste à poursuivre l'effort mené jusqu'à présent visant à négocier des conventions collectives adaptées aux réalités de chaque branche professionnelle et de chaque région. C'est de cette façon que l'on peut garantir des emplois et des conditions de travail dignes tout en ne menaçant pas l'économie dans son ensemble.

*Guillaume Barazzone,
Conseiller national et Conseiller administratif
en Ville de Genève*



POUR UNE MOBILITÉ INTELLIGENTE, OUI AUX P+R LE 18 MAI !

Le 18 mai prochain, nous voterons sur un crédit de subvention d'un peu plus de 3 millions de francs pour construire cinq parking-relais, soit 830 places de parc supplémentaires destinées aux pendulaires. Ces derniers seront situés à Veigy, Annemasse, Saint-Julien-en-Genevois et Valleiry.

EN BREF, POURQUOI EST-CE UNE BONNE IDÉE ?

- 1_ **Grâce à ces parkings, nous aurons moins de bouchons à Genève.** Les pendulaires laisseront leur voiture à la frontière et prendront les transports en commun pour arriver au centre. Un trafic plus fluide et moins de nuisances (bruit et pollution) !
- 2_ **Nous préservons notre zone agricole.** En effet, grâce à la construction de ces parkings de l'autre côté de la frontière, nous évitons de déclasser des terrains agricoles. À Genève, si des terrains doivent être déclassés, ils doivent être utilisés pour construire des logements, pas des parkings.
- 3_ **Nous économisons de l'argent.** Construire ces P+R sur territoire français présente un avantage considérable en matière de coût : le prix moyen d'une place sera de quelque 8000 francs. A titre de comparaison, à Genève, une place en surface coûte entre 5000 et 10000 francs et entre 40000 et 60000 francs en souterrain. Le coût global prévu de la construction des cinq parkings est de 6 708 740 francs, dont seulement 3 129 406 francs (46.7%) à la charge du canton de Genève. Nous investissons donc une fois et ne devons plus ensuite payer des coûts de fonctionnement.
- 4_ **Nous investissons pour tous nos concitoyens.** Les Suisses vivant en France paient des impôts à la source, dont une part avantageuse revient à Genève. Nous devons donc leur permettre de bénéficier de services, notamment en terme de mobilité.

Le PDC Genève a toujours soutenu une construction harmonieuse de la Région. Nous avons ici une opportunité de montrer que nous continuons à défendre des solutions intelligentes et pragmatiques pour tous nos concitoyens et pour le développement du Grand Genève. **Le 18 mai prochain, disons OUI à la construction de P+R !**

*Sophie Buchs
Secrétaire générale*



NON À L'INITIATIVE SUR LES TARIFS TPG

Initiative 146 sur les tarifs TPG - votez NON, pour préserver des tarifs attractifs pour les familles et pour un réseau pratique et performant

Aujourd'hui les TPG, les CFF et les Mouettes genevoises sont regroupés dans la même communauté tarifaire «Unireso», qui permet de se déplacer avec un seul billet sur l'ensemble des réseaux de Genève et de son agglomération. Ces entreprises préparent ensemble les tarifs (dans le respect des règles de tarification en vigueur au niveau suisse) et sont ensuite approuvées par le Conseil d'Etat.

En fixant les tarifs des TPG dans la loi, l'initiative supprime le principe du billet ou de l'abonnement unique, valable non seulement pour les TPG, mais également pour les CFF et les Mouettes genevoises et marquerait **la fin des avantages offerts par la communauté tarifaire Unireso**. Ainsi, les voyageurs qui se rendent par exemple aujourd'hui de Cointrin à Vézenaz, en utilisant à la fois les TPG, les CFF ou les Mouettes genevoises avec un seul billet, devraient à l'avenir en acheter plusieurs, ce qui rendra le trajet plus cher.

Que dire aux jeunes adultes et les familles, qui subissent encore souvent à leurs besoins et qui subiront cette initiative?! Car aujourd'hui **les jeunes entre 18 et 25 ans bénéficient du tarif «junior»** (et qui représente 30% de la clientèle des TPG), en cas d'acceptation de l'initiative, ils **seraient tenus d'acquiescer leur abonnement plein pot!**

Autre argument de poids: les abonnements demi-tarif des CFF ne seraient plus valables sur le réseau TPG! En effet, l'initiative vise à inscrire dans la loi

des tarifs en fonction de catégories d'âges différentes de celles en vigueur aujourd'hui dans le reste du pays.

Les modifications tarifaires proposées par les initiants engendraient, selon les estimations, environ 15 à 20 millions de francs par an, à charge de l'Etat, qui ne pourra plus assurer certaines lignes et niveaux de prestations, rendant les transports publics moins attractifs!

La prochaine liaison ferroviaire CEVA va encore accroître l'intérêt pour les voyageurs d'avoir un ticket unique pour se déplacer partout à Genève.

Bien que les objectifs voulus par les initiants soient louables, les conséquences engendraient une vraie perte pour tous les utilisateurs: **un réseau moins pratique et moins performant**. Les Genevoises et les Genevois sont conscients qu'on ne peut pas faire mieux avec moins. Une baisse des tarifs pour certaines catégories en péjorerait obligatoirement d'autres.

Pour toutes ces raisons, je vous encourage à voter NON le 18 mai 2014!

*Luc Barthassat
Conseiller d'Etat*

VOTATIONS FÉDÉRALES : INFORMATIONS

Contre-projet à l'IN «oui à la médecine de famille».

Ce contre-projet direct vise à répondre aux initiants qui demandaient une meilleure prise en compte de la médecine de famille dans le dispositif des soins de notre pays. Avec ce texte, le Conseil fédéral reconnaît que la médecine de famille constitue un pilier essentiel de la médecine mais n'en fait pas l'unique dispositif des soins de base. Il l'intègre dans le dispositif de médecine de base, coordonné en réseau. De plus, il accompagne ce rôle de différentes mesures complémentaires comme une formation universitaire et post-grade, et la reconnaissance du médecin de famille comme profession. Ainsi, l'initiative a été retirée au profit du présent texte.

L'assemblée des délégués a décidé de soutenir ce texte.

Loi fédérale sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen.

Dans un monde de plus en plus dangereux et instable, il est indispensable que notre pays puisse compter sur une défense aérienne solide. Grâce à l'achat de Gripen, notre pays pourra compter sur des appareils de qualité, en phase avec nos besoins réels. En effet, ceux-ci sont véritablement adaptés aux besoins de notre armée qui a pour principale mission d'assurer la sécurité de notre espace aérien et non s'engager sur des terrains de guerre difficile à l'étranger, d'où le choix d'un avion de catégorie intermédiaire. En ce qui concerne son financement, il est entièrement pris en charge dans le cadre du budget du département fédéral de la défense. Ainsi, il n'est pas le fait d'arbitrages budgétaires pénalisant d'autres politiques publiques.

L'assemblée des délégués vous recommande de soutenir ce texte à une courte majorité.

L'initiative populaire «pour que les pédophiles ne travaillent pas avec des enfants»

L'initiative demande que toute personne condamnée pour avoir porté atteinte à l'intégrité sexuelle d'un enfant, soit privée du droit de travailler en contact avec des personnes mineures. Considérant que la sécurité de nos enfants n'est pas négociable, il est essentiel que toutes les mesures préventives soient prises en la matière. C'est la raison pour laquelle, le texte apparaît comme une bonne solution complétant une faille de notre législation.

L'assemblée des délégués vous recommande de soutenir ce texte.



LE GRAND CONSEIL REND LA PPE À LA CLASSE MOYENNE !

Après quelques rebondissements, le Grand Conseil est enfin parvenu à boucler ses travaux autour du projet de loi dit Longchamp, relatif à l'acquisition de logements en propriété par étages (PPE) dans les zones de développement. Une majorité du parlement s'est mise d'accord, lors de sa session des 13 et 14 mars 2014, sur des modifications souhaitées par le PDC et acceptées par le Conseil d'Etat.

Le texte initial avait fait couler beaucoup d'encre dès sa parution en mars 2013. Face aux abus constatés, le Président du Conseil d'Etat, alors en charge de l'aménagement et du logement, fixait, dans un projet de loi, des dispositions en vue de mettre fin aux opérations à caractère spéculatif en zone de développement. A titre d'exemple: la captation, opérée par les promoteurs, d'appartements destinés à être revendus avec d'importantes plus-values après la période de contrôle des prix fixée par l'Etat.

Ces pratiques sont d'autant plus inadmissibles alors que l'on sait qu'une crise sans précédent frappe le canton depuis de longues années. Trouver un toit

à Genève relève du parcours du combattant. La pénurie touche toutes les catégories de logements, contraignant une partie de la population à s'établir à l'extérieur du canton.

Suite à l'Accord historique intervenu en 2006, on aurait pu s'attendre à une amélioration de la situation. Notamment par la mise sur le marché d'une proportion plus grande d'appartements en propriété par étages (PPE). Il n'en a pas été ainsi. Et la perspective de devenir propriétaire s'est, pour beaucoup, évanouie en raison de l'accaparement, par un petit nombre d'acquéreurs, de biens situés en zones de développement. La classe moyenne,

désireuse d'acheter un logement pour s'y installer, a principalement fait les frais des abus qui ont défrayé la chronique.

A ce sujet, il faut savoir que lesdites zones ont été instaurées en 1957 afin d'encourager la construction de logements et de lutter contre la spéculation. La possibilité d'y prévoir des PPE est intervenue en 1972 seulement. En 2014, force est de constater que les buts de la loi ont été détournés et qu'il y avait lieu d'y mettre de l'ordre pour répondre aux besoins prépondérants de la population.

En matière de logement, le PDC est attaché au principe de mixité, facteur d'un développement harmonieux de la société. Alors que le canton vit une période difficile, tout doit être mis en œuvre pour permettre, notamment aux jeunes, de vivre sur le sol genevois. Et il est indispensable que les familles trouvent sur le marché des objets correspondant à leurs moyens et à leurs besoins par le biais de la location ou de la vente. Pour cela, le marché doit offrir aussi bien du logement social HLM/HBM que de la PPE. La PPE, rappelons-le, permettant de financer le logement social.

Conformément aux buts visés par la loi générale sur les zones de développement, les appartements en PPE construits dans ces périmètres doivent être destinés à la classe moyenne et à elle seule. Saluant le courage du Président du Conseil d'Etat dans cette affaire, le PDC a réaffirmé sa volonté de ne plus fermer les yeux sur les abus et les contournements de la loi mis en lumière par le projet de loi du magistrat.

Aux yeux du PDC, il faut faciliter l'accès à la propriété pour la classe moyenne et il convient de construire des logements que des familles puissent acheter pour y vivre.

Poursuivant cet objectif avec détermination, le PDC a appuysé le second renvoi en commission du projet

de loi dit Longchamp, en date du 24 janvier 2014. Il a joué un rôle moteur dans le remodelage du texte en proposant notamment des modifications visant à ce que la PPE soit bien mise à disposition de la classe moyenne et à ce que la conformité au droit supérieur soit parfaitement respectée. Ainsi, l'obligation faite au propriétaire d'habiter son bien, qui contrevient juridiquement au principe de propriété, tombe au profit du principe du « primo accédant ». La nouvelle disposition interdit ainsi à toute personne, déjà propriétaire à Genève, d'acheter en zone de développement. Le contrôle intervenant à l'achat du bien, le respect de la loi est ainsi facilité. Une autre modification apportée au texte concerne la suppression de la rétroactivité. Il en résulte qu'une personne ayant acquis son logement en toute légalité ne saurait être punie.

La mouture amendée et adoptée en plénière empêche en outre les promoteurs de racheter un logement après la période de contrôle de l'Etat (interdiction du droit d'emption et de « remere »). S'y ajoute l'interdiction d'acheter un logement à titre fiduciaire (empêcher les spéculateurs de faire acheter des logements par des hommes de paille). Enfin, la sanction aux contrevenants passe de 20 à 50% du prix de revient de l'immeuble.

En disant oui à ce dispositif législatif, la majorité du Grand Conseil, et avec elle le PDC, a mis le holà aux petits arrangements entre amis pour rendre la PPE à la classe moyenne !

*Anne Carron
assistante parlementaire*

VILLE DE GENÈVE : AUTOCRITIQUE EN BERNE

Aucun doute : la campagne pour les élections municipales est bien lancée. A grands renforts d'affiches et de brochures, Mme Salerno mène depuis quelques semaines –aux frais du contribuable genevois– une grande campagne d'information afin de «*sensibiliser la population à la richesse et à la diversité des prestations publiques offertes par la Ville de Genève*». Il s'agit de rappeler aux citoyens que les «*impôts sont utiles*». Ouf. Nous voilà rassurés.

Venant de la commune qui détient la palme des dépenses par habitant (loin devant Carouge, 2^{ème} du classement) et qui verra sa dette augmenter de 71 Millions en 2014, on aurait quand même apprécié un degré d'autocritique un peu plus développé.

Le groupe PDC ne cesse de le répéter : le budget de la Ville de Genève ne doit pas se réduire à un simple empilement de projets. Il doit se construire en fonction de priorités et d'objectifs précis. Il doit être le résultat d'une analyse et d'une évaluation des prestations délivrées chaque année par notre municipalité. Y-a-t-il des doublons entre la Ville et le Canton ? Sûrement. Toutes les prestations se justifient-elle ? Peut-être pas. Faut-il délivrer certaines prestations de façon différente pour être plus efficace ? Probablement.

C'est la raison pour laquelle, dans la droite ligne des démarches initiées par notre magistrat Guillaume Barazzone auprès de ses collègues du conseil administratif, notre groupe avait déposé, lors des débats budgétaires de décembre dernier, une résolution enjoignant le conseil administratif à s'assurer de l'adéquation des dépenses de notre commune avec les besoins de la population. Une résolution que la gauche – associée aux indépendants – s'est

empressée de refuser estimant probablement qu'il était légitime que le conseil administratif se repose, année après année, sur les recettes fiscales générées par les entreprises et les habitants de notre commune pour s'épargner toute réflexion.

La Ville de Genève devra mettre sur pied, dès la prochaine législature, une gestion performante, raisonnable et raisonnée de ses finances. D'abord parce que la responsabilité des autorités politiques consiste à s'assurer que la municipalité délivre des prestations à ceux qui en ont besoin. Ensuite parce que le contexte imposera de nouvelles contraintes : compte tenu de l'endettement structurel actuel (la dette sera, à fin 2014, de 1,6 milliards, soit davantage que le budget annuel de la commune), compte tenu des périodes difficiles en matière fiscale auxquelles la Ville de Genève va devoir faire face, compte tenu aussi de la nécessité avérée de dégager des moyens financiers pour faire des investissements stratégiques, le Conseil administratif devra enfin se poser les bonnes question.

En un mot comme en cent, il ne pourra plus se contenter de faire des campagnes d'autosatisfaction comme celle que mène aujourd'hui Mme Salerno. Il devra s'attaquer au cœur du problème, à savoir parvenir enfin à maîtriser ses charges de fonctionnement. C'est dans cet état d'esprit que le groupe démocrate-chrétien aborde l'année qui nous sépare des prochaines échéances électorales en Ville de Genève.

*Marie Barbey (-Chappuis)
Cheffe de groupe du PDC Ville de Genève*

LES BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Sessions des 18, 19, 25 et 26 mars

«90 millions CHF, ça n'est pas grand-chose!». Cette perle entendue lors des débats n'émane fort heureusement pas d'un-e élu-e du PDC, mais d'une représentante d'Ensemble à Gauche. Pour le groupe démocrate-chrétien, 90 Millions CHF, c'est beaucoup. Surtout quand le projet initial avait été estimé à 30 millions! Plutôt que de procéder à une rénovation lourde du bâtiment des Minoteries, notre groupe a proposé un amendement visant à libérer uniquement la première tranche (à savoir 15 millions) pour mener les travaux urgents (désamiantage, canalisations et sanitaires) et améliorer ainsi le confort des locataires sans grever les finances de la Ville. M. Pagani et la majorité de gauche n'en ont pas voulu et ont choisi de dépenser un montant correspondant à la quasi-totalité des investissements annuels de la Ville (110 millions au total), quitte à mettre en péril les prochains projets de rénovation que notre commune devra mener.

Un vélo n'a rien à faire sur un trottoir. Pas plus qu'une voiture ou une moto sur une piste cyclable.

Notre groupe a réaffirmé son soutien au développement de la mobilité douce dans notre commune mais a rappelé que les règles de la circulation sont les mêmes pour toutes et tous. Les piétons – notamment les personnes âgées et les enfants – doivent pouvoir se sentir en sécurité sur les trottoirs. Le manque avéré de pistes cyclables dans notre canton n'excuse pas les comportements dangereux adoptés par certains cyclistes.

M. Pagani s'entête. Le PDC lui tient tête. Le magistrat d'extrême-gauche refuse de retirer un recours et bloque ainsi la création de 21 logements sociaux! Une résolution initiée par le PDC et demandant le retrait immédiat du recours a été acceptée à une large majorité du Conseil Municipal. On savait M. Pagani opposé à la PPE. Voilà désormais qu'il empêche aussi la construction de logements sociaux!

MB

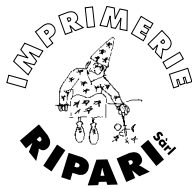
NOUVEAU COMITÉ DE L'ASSOCIATION VILLE DE GENÈVE

Le PDC Ville de Genève a renouvelé, le 12 février dernier, le mandat de Thomas Putallaz à la présidence de l'association, ainsi que celui de Jean-Charles Lathion à la vice-présidence. Anne Carron et Lionel Ricou ont été désignés vice-présidents de l'association.

Avec comme membres du bureau Mmes Sophie Tochon et Leta Almestad, MM Claudio Marques et Guy Tornare, et Marie Barbey, la cheffe du groupe PDC au Conseil municipal, la nouvelle équipe allie un équilibre entre élus et non élus, de tous âges, militantes et militants aux compétences et sensibilités complémentaires.

L'association PDC Ville de Genève a également chaleureusement remercié Alia Chaker Mangeat, Sébastien Desfayes, anciens vice-présidents, ainsi qu'Odette Saez, Alain de Kalbermatten et Michel Wolf, anciens membres du bureau, pour le remarquable travail accompli qui a permis l'élection de Guillaume Barazzone au Conseil administratif de la Ville de Genève.

TP



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch

**Barthélémy Roch**
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

26, route de Pré-Maraix
1233 Bernex
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch

BOSSON
Chauffage SA

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1217 Carouge
Tél: 022 343 89 50
Fax: 022 343 14 41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminée, charbon de bois,
gaz, location de grills/broches,
révision de citernes.

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52

**Edouard BRUN & Cie S.A.**
Agence immobilière
La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève